

## Admissions et inscriptions INSPÉ 2020-2021

### M1 MEEF 1er degré : Annulation du QCM d'évaluation des pré-requis

En raison des circonstances actuelles, le QCM d'évaluation des pré-requis en français et en mathématiques prévu pour les candidats en M1 MEEF 1er degré est annulé.

### Candidatures M1 MEEF

#### MIS À JOUR LE 30/03/2020

Compte tenu des circonstances exceptionnelles que nous connaissons cette année (mouvement de grève, puis mesures de confinement) :

**Si vous ne disposez pas de votre relevé de notes du semestre 5** : vous pouvez ne pas renseigner ce champ dans le questionnaire et vous pouvez valider votre dossier de candidature en l'absence de cette pièce, elle ne vous sera pas réclamée.

**Si d'autres pièces sont indisponibles** (attestation ou autre) : signalez-en la raison sous la forme d'une attestation sur l'honneur à joindre avec les autres justificatifs correspondants.

En aucun cas vous ne serez pénalisé(e) pour les pièces manquantes dont vous ne seriez pas responsable. **Ma is validez bien votre dossier avant les dates butoirs.**

[eCandidat](#)

[eCandidat](#)

## COMMENT CANDIDATER

**En septembre 2020, vous serez titulaire d'un Bac+3 (ou équivalent) ou plus** :  
Formez-vous aux métiers de l'enseignement avec [le Master MEEF \(Métiers de l'Enseignement, de l'Education et de la Formation\)](#)

ou

**Vous êtes déjà titulaire d'un Bac+4 (ou équivalent) ou plus** :  
Vous pouvez aussi choisir [l'Attestation Universitaire d'Enseignement Complémentaire \(AUEC\)](#) pour préparer les concours du CRPE et du CAPES en présentiel et à distance

Candidatez à partir du 02 mars 2020 sur 


### Consultez notre page spéciale reprise d'études

Avec l'[Attestation Universitaire d'Enseignement Complémentaire \(AUEC\)](#), préparez en présentiel et à distance les concours du CRPE (externe, interne et 3ème concours) et du CAPES (externe, interne et 3ème concours)

ou

Intégrez le [Master MEEF \(Métiers de l'Enseignement, de l'Education et de la Formation\)](#) pour valider un Bac+5

Si vous êtes salarié ou demandeur d'emploi, contactez impérativement sans attendre le Service de Formation Continue Universitaire (SFCU) : [sfcu@u-picardie.fr](mailto:sfcu@u-picardie.fr)

Ensuite candidatez à partir du 02 mars 2020 sur 

#### **Vous êtes un candidat non ressortissant de l'Union Européenne résidant dans l'un des pays suivants :**

Algérie, Argentine, Bénin, Brésil, Burkina Faso, Burundi, Cameroun, Chili, Chine, Colombie, Comores, Congo, Corée du Sud, Côte d'Ivoire, Djibouti, Egypte, Etats-Unis, Gabon, Guinée, Haïti, Inde, Indonésie, Iran, Japon, Koweït, Liban, Madagascar, Mali, Maroc, Maurice, Mauritanie, Mexique, Nigeria, Pérou, République démocratique du Congo, Russie, Sénégal, Singapour, Taïwan, Tchad, Togo, Tunisie, Turquie, Vietnam

Vous devez candidater au Master MEEF via le site [Campus France / Etudes en France](#).

## CALENDRIER ADMISSIONS 2020-2021

#### **M1 MEEF 1er degré pour les 3 centres, y compris [parcours International](#) et [DCA](#) :**

- **Dépôt des candidatures sur [eCandidat](#) :** du 02 mars au 29 mars 2020
- **QCM d'évaluation des pré-requis en français et en mathématiques :** date à préciser (une convocation sera envoyée au préalable à l'ensemble des candidats concernés)
- Fin de dépôt des documents sur [eCandidat](#) : 07 mai 2020
- Réponse aux candidats : au plus tard le 19 juin 2020
- Confirmation des candidats : au plus tard le 15 juillet 2020

#### **M2 MEEF 1er degré Coursus 2 (étudiants n'ayant pas obtenu le concours) pour les 3 centres :**

> **Pour les étudiants inscrits en M1 en 2019-2020 à l'INSPÉ de l'académie d'Amiens :** L'admission à l'INSPÉ est automatique, sans passage par [eCandidat](#). Les inscriptions se feront par l'[ENT](#).

> **Pour les candidats non inscrits en M1 en 2019-2020 à l'INSPÉ de l'académie d'Amiens :**

- **Dépôt des candidatures sur [eCandidat](#) :** du 02 mars au 14 juin 2020
- Fin de dépôt des documents sur [eCandidat](#) : 21 juin 2020

#### **M1 MEEF 2nd degré tous parcours :**

- **Dépôt des candidatures sur [eCandidat](#) :** du 02 mars au 03 mai 2020
- Fin de dépôt des documents sur [eCandidat](#) : 15 mai 2020
- Réponse aux candidats : au plus tard le 19 juin 2020
- Confirmation des candidats : au plus tard le 30 juin 2020

#### **M2 MEEF 2nd degré Coursus 2 (étudiants n'ayant pas obtenu le concours) tous parcours :**

> **Pour les étudiants inscrits en M1 en 2019-2020 à l'INSPÉ de l'académie d'Amiens :** L'admission à l'INSPÉ est automatique, sans passage par [eCandidat](#). Les inscriptions se feront par l'[ENT](#).

> **Pour les candidats non inscrits en M1 en 2019-2020 à l'INSPÉ de l'académie d'Amiens :**

- **Dépôt des candidatures sur [eCandidat](#) :** du 02 mars au 14 juin 2020
- Fin de dépôt des documents sur [eCandidat](#) : 21 juin 2020

#### M1 MEEF « Encadrement éducatif » parcours CPE :

- **Dépôt des candidatures sur eCandidat: du 02 mars au 15 mai 2020**
- Fin de dépôt des documents sur [eCandidat](#) : 31 mai 2020
- Réponse aux candidats : au plus tard le 19 juin 2020
- Confirmation des candidats : au plus tard le 30 juin 2020

#### M2 MEEF « Encadrement éducatif » parcours CPECursus 2 (étudiants n'ayant pas obtenu le concours):

> **Pour les étudiants inscrits en M1 en 2019-2020 à l'INSPÉ de l'académie d'Amiens** : L'admission à l'INSPÉ est automatique, sans passage par eCandidat. Les inscriptions se feront par l'[ENT](#).

> **Pour les candidats non inscrits en M1 en 2019-2020 à l'INSPÉ de l'académie d'Amiens** :

- **Dépôt des candidatures sur eCandidat: du 02 mars au 14 juin 2020**
- Fin de dépôt des documents sur [eCandidat](#) : 21 juin 2020

#### M1 et M2 MEEF « Pratiques et Ingénierie de la Formation » parcours I2SPBS :

- **Dépôt des candidatures sur eCandidat: du 02 mars au 30 août 2020**
- Confirmation des candidats : au plus tard le 15 septembre 2020

#### M2 MEEF « Pratiques et Ingénierie de la Formation » parcours FITAP :

- **Dépôt des candidatures sur eCandidat: du 02 mars au 30 août 2020**
- Confirmation des candidats : au plus tard le 15 septembre 2020

- **Dépôt des candidatures sur eCandidat: du 02 mars au 30 juin 2020**
- Réponse aux candidats : au fil de l'eau
- Confirmation des candidats : au plus tard le 15 septembre 2020 (1er degré), le 16 août 2020 (2nd degré et CPE)

- **Dépôt des candidatures sur eCandidat: du 11 mars au 30 septembre 2020**
- Réponse aux candidats : au fil de l'eau



#### Salarié ou demandeur d'emploi, vous voulez reprendre des études pour devenir enseignant ?

[Consultez notre page spéciale reprise d'études](#)

Vous souhaitez faire financer votre formation et/ou devrez justifier de votre présence en cours

**?Vous relevez du régime de la formation continue.** En parallèle de votre candidature en formation, vous devez **impérativement et sans attendre** prendre contact avec le **Service de**

**Formation Continue Universitaire (SFCU) : [sfcu@u-picardie.fr](mailto:sfcu@u-picardie.fr)**

Vous serez informé des éventuelles possibilités de financement qui s'offrent à vous.

Même si vous dépendez de la formation continue, vous devez **candidater en Master MEEF ou en AUEC en suivant la procédure classique.**

## Comment remplir votre dossier eCandidat ?

[Notice eCandidat MEEF 1er degré](#)

[Notice eCandidat MEEF 1er degré parcours International](#)

[Notice eCandidat MEEF 1er degré en DCA](#)

[Notice eCandidat MEEF 2nd degré](#)

[Notice eCandidat MEEF Encadrement éducatif - CPE](#)

[Notice eCandidat MEEF Pratiques et ingénierie de la formation - FITAP](#)

[Notice eCandidat MEEF Pratiques et ingénierie de la formation - I2SPBS](#)

[Notice eCandidat AUEC 1er degré](#)

[Notice eCandidat AUEC 2nd degré et CPE](#)

Selon les parcours, chaque candidat peut émettre de **1 à 3 vœux** pour les centres INSPÉ d'[Amiens](#), [Beauvais](#) et [Laon](#), qu'il classe par ordre de préférence.

Les candidatures sont d'abord étudiées **dans le centre correspondant au vœu 1**, suivant les critères et la grille de notation retenus pour l'ensemble des candidatures.

**Un classement global tous centres confondus** est établi à partir des résultats. **Les candidats sont d'abord appelés dans le centre qu'ils ont souhaité en 1er vœu, dans l'ordre de leur classement.** Les candidats doivent confirmer leur admission dans un délai limité. Il est ensuite fait appel à **la liste complémentaire** dont le classement évolue au fur et à mesure des désistements.

**Pour les centres INSPÉ de Beauvais et Laon**, lorsque la liste des candidats ayant demandé l'un de ces deux centres en vœu 1 est épuisée, les candidats sont appelés dans la liste complémentaire d'Amiens, parmi les candidats qui ont formulé le centre de Beauvais ou Laon en 2ème vœu. Si nécessaire, le 3ème vœu est pris en compte.

**Attention :** Avant de candidater au Master MEEF ou à l'AUEC, assurez-vous de bien répondre aux conditions d'accès des concours que vous envisagez (externe, interne, ou 3ème concours) > [Se renseigner sur les concours](#)

**La validation du C2I n'est pas exigée** pour pouvoir candidater en Master MEEF ou à l'AUEC.